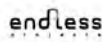
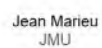


Elaboration du SCoT de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Novembre 2017



1. Le SCoT de la Communauté de communes Pyrénées Catalanes

Pourquoi un SCoT ? Le Scot, qu'es aïxo ?

Présentation de la Communauté de communes

Le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté de communes des Pyrénées Catalanes est situé au cœur des Pyrénées Orientales, à la frontière espagnole.

Il couvre 19 communes, sur un territoire de 352,7 km², et accueille, en 2015, 5 990 habitants permanents. Il s'inscrit par ailleurs dans le territoire plus vaste du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes.

C'est à la fois un territoire montagnard, un territoire rural et un territoire frontalier. C'est également un territoire marqué par une activité touristique majeure, qui oriente fortement son organisation.

La **Communauté de communes Pyrénées Catalanes** s'est engagée à partir de 2014 dans une démarche d'élaboration du SCoT (Schéma de cohérence territoriale), afin de réunir les communes autour d'un projet commun pour le développement équilibré du territoire.

Elle s'est donnée pour objectifs:

- De concilier le développement des activités économiques et touristiques avec la préservation des richesses naturelles, paysagères et culturelles
- De renforcer l'attractivité économique du territoire en développant notamment les zones d'activités
- De permettre le maintien et l'accueil de nouvelles populations par le biais d'un urbanisme maîtrisé et cohérent, et par le maintien de services de proximité de qualité et accessibles
- De favoriser l'émergence de modes de déplacements doux
- De développer et de valoriser les équipements sportifs et de loisirs
- De pérenniser et d'accentuer les démarches engagées en faveur de la transition énergétique

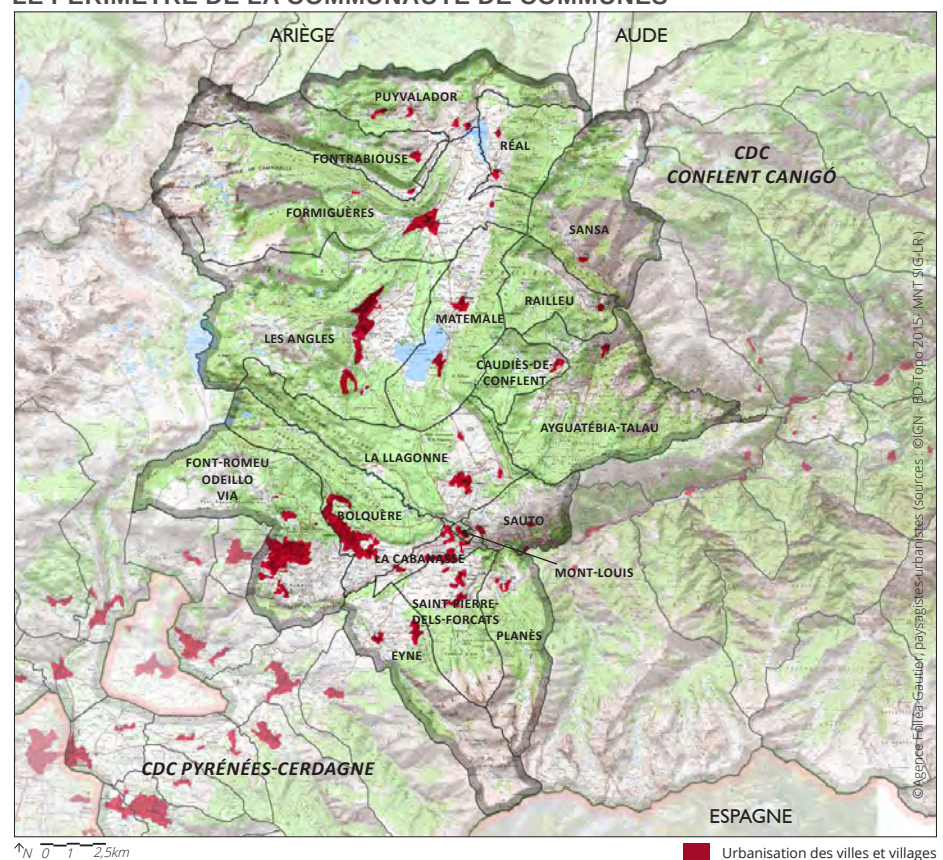
C'est un **projet de territoire partagé**, co-construit avec les partenaires locaux et institutionnels (élus, Parc Naturel Régional, l'Etat), ainsi qu'avec les habitants, à travers l'organisation de présentations publiques et le recueil de leurs remarques et attentes (concertation).

C'est enfin un **projet concret**, abordant le territoire dans ses spécificités propres (montagne, économie touristique, armature des services en territoire rural, organisation des déplacements, ...), afin de définir un projet adapté et réalisable.

Le diagnostic constitue la première étape du SCoT

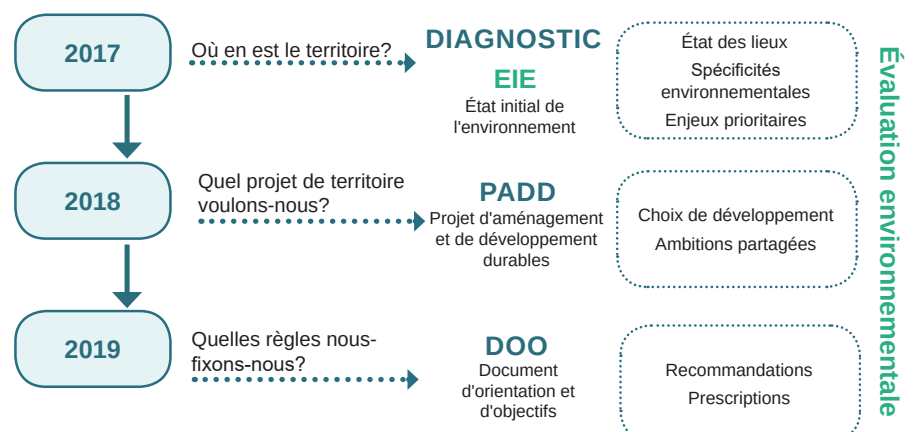
A partir d'un état des lieux du territoire dans l'ensemble de ses composantes, il a pour objectif d'**identifier l'ensemble des enjeux à prendre en compte** pour la construction d'un territoire équilibré, à travers le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), et le Plan Local des déplacements (PLD).

LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le SCoT est un projet de territoire

C'est un **document d'aménagement et d'urbanisme qui vise à définir le projet de territoire à l'horizon de 2030**. Il vise à assurer la cohérence des politiques publiques d'aménagement du territoire (espaces naturels, économies, logements, transports, équipements, ...) et à servir de cadre de référence aux documents qui portent ces politiques (Plans locaux d'urbanisme).



2. Le socle : les fondements du territoire

Un territoire de montagne préservé

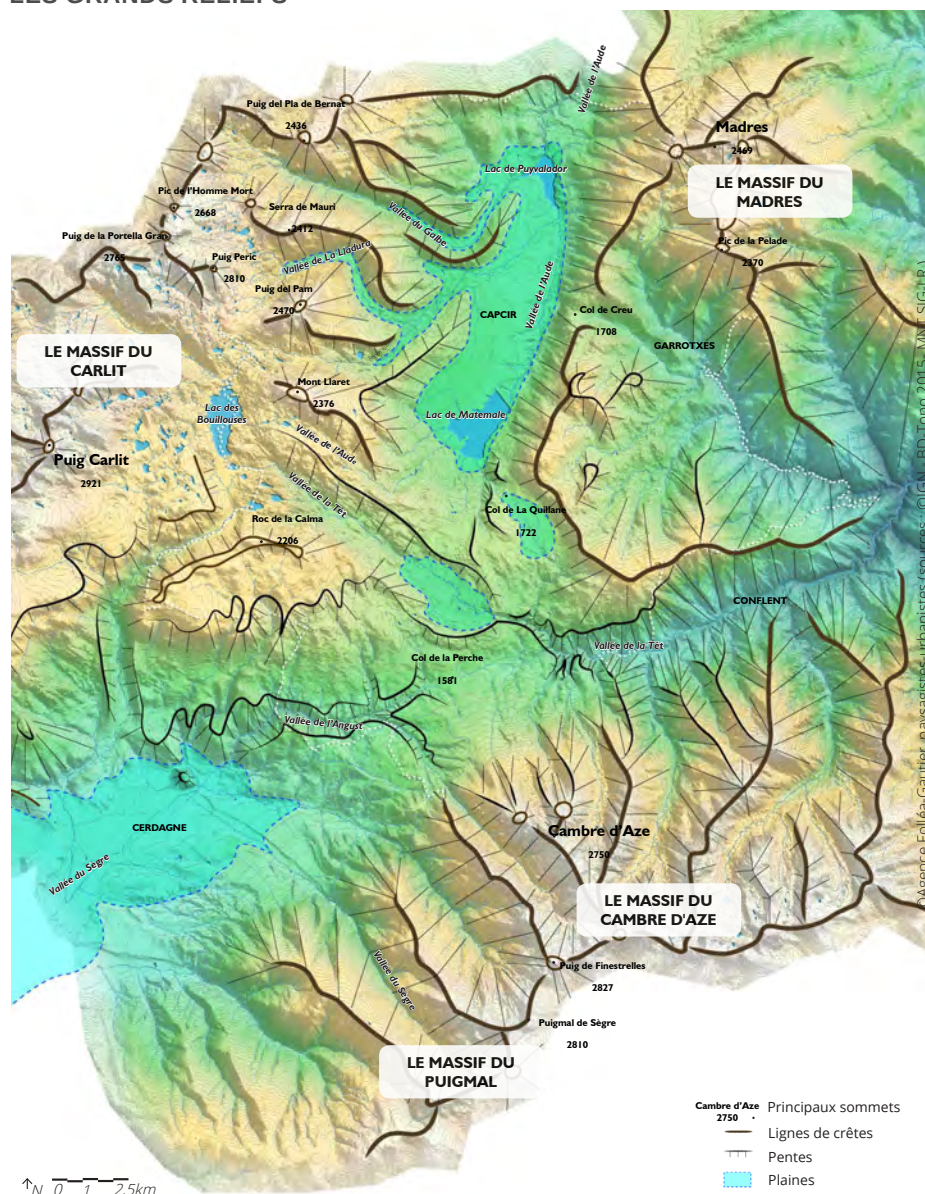
Le territoire de la Communauté de communes présente la particularité de s'organiser autour d'un **ensemble de plaines d'altitudes exceptionnel en Europe** (plus haute plaine habitée à 1 500 m), ce qui constitue un atout indéniable en montagne et a favorisé son occupation humaine et le développement des activités.

La montagne offre des **paysages remarquables et des espaces naturels préservés** : sommets rocaillieux, prairies d'altitude, massifs boisés, grandes vallées et vallées glaciaires, cols et basculements, lacs et zones humides, ...

Le territoire est également marqué par la **présence de l'eau** qui dessine ici des paysages grandioses : vallées vertigineuses, grands lacs d'altitude, et surtout la neige, qui constitue la principale ressource économique du territoire. Trois rivières majeures (l'Aude, la Têt et le Sègre) prennent leur source sur le territoire et sculptent les plaines d'altitude : leurs bassins versants s'orientent dans trois directions différentes et structurent le territoire.

Le **relief constitue cependant une contrainte** pour les habitants du territoire, certes souvent compensée par la qualité de vie : isolement, difficulté de déplacements, pentes fortes limitant les possibilités de construction et d'activités ... Cette géographie est à prendre en compte pour organiser un territoire plus confortable et agréable à vivre.

LES GRANDS RELIEFS



LAC DE PUYVALADOR



LE COL DE LA QUILLANE, POINT DE BASCULE ENTRE LES BASSINS VERSANTS DE L'AUDE ET DE LA TÊT



Des paysages identitaires, variés et de grande qualité

Les inflexions des bassins versants délimitent des sous-ensembles paysagers cohérents, correspondant à une **identité de « pays » qui a longtemps structuré le territoire** :

- le **Capcir** constitue un paysage remarquable de plaine d'altitude cultivée, en limite de laquelle s'implantent des villages en covisibilité, encadrée par les versants boisés des massifs montagneux.
- la **Haute-Cerdagne** s'organise également autour d'une plaine cultivée, s'ouvrant au sud sur la Basse-Cerdagne et l'Espagne. Elle est marquée par le développement urbain des villages-stations.
- les **Garrotxes** sont constituées d'un ensemble de vallées profondes, dont les versants sont en partie couverts par la forêt. Les villages, isolés, présentent des implantations remarquables, accrochés sur les pentes, et sont entourés de terrasses.
- le **Haut-Conflent** est caractérisé par sa situation de carrefour et l'ouverture de ses paysages, qui en ont fait un espace stratégique, matérialisé par la place-forte de Mont-Louis.

Dans son ensemble, le territoire des Pyrénées Catalanes présente une **dominante rurale, marqué par la tradition agro-pastorale** qui a fortement contribué à la construction de ses paysages : plaines d'altitude cultivées, parcours et estives permettant l'ouverture des espaces d'altitude, sylviculture, ...etc.

Les **groupements bâtis denses des villages et des hameaux**, s'inscrivent dans un paysage ouvert de cultures, prairies et prés de fauche : implantés souvent sur les pentes, avec des bâtiments repères (clochers, tour, château, ...) ils mettent en œuvre des covisibilités remarquables de villages à villages, notamment en Capcir, Haute-Cerdagne et Haut-Conflent.

Avec la déprise agricole et le développement de l'urbanisation, ces paysages ouverts sont fragilisés : consommation d'espaces à proximité des villages, constructions diffuses le long des routes, reconquête de la forêt, disparition des structures paysagères (bocage, murets et terrasses de pierre sèche, canaux d'irrigation) par manque d'entretien, etc.

Enfin, le développement des activités touristiques et des sports d'hiver durant ces dernières décennies a entraîné **un développement de l'urbanisation et des aménagements parfois très visibles dans les paysages** : extensions urbaines massives le long des pentes des

villages, stations, percées des pistes de ski dans les pentes boisées, équipements touristiques peu qualitatifs et minéralisés massives le long des pentes des villages stations, percées des pistes de ski dans les pentes boisées, équipements touristiques peu qualitatifs et minéralisés (stationnements en pied de piste), etc.



Enjeux pour le socle géographique et les paysages :

- Comment maintenir le cadre de vie exceptionnel offert par le territoire : montagne, plaines d'altitude, paysages, ... ?
- Comment mettre en valeur les reliefs stratégiques du territoire (vallées, cols, ...) ?
- Comment préserver les paysages ouverts et agricoles dans les plaines d'altitude ?
- Comment mettre en scène les points de vue panoramiques nombreux permis par les reliefs et l'ouverture des paysages ?
- Comment préserver les silhouettes lointaines des villages et leurs bâtiments repères ?
- Comment améliorer la qualité paysagère et écologique des activités touristiques et des sites d'accueil du public ?

Une tendance au changement climatique à prendre en compte

Le territoire bénéficie d'un **climat clément**, sous influence méditerranéenne. Il dispose d'un ensoleillement important, notamment sur les versants sud (soulanes), et d'une pluviométrie générale faible. Ces conditions constituent un **atout indéniable pour le territoire**, notamment pour le développement des activités de loisirs (stations de ski).

On constate cependant une **évolution climatique en cours**, se matérialisant par un réchauffement des températures, une diminution du nombre de jours sans gel et une augmentation des précipitations intenses. Ainsi, entre les années 1960 et les années 1990, une hausse de +2,2 °C a été constatée pour le mois de février à Font-Romeu.

Le réchauffement climatique a un impact sur les conditions d'exploitation de la neige, et notamment la production de neige de culture. Mais il est également susceptible d'avoir un impact sur les écosystèmes, la ressource en eau, les risques naturels, les rendements agricoles, ...

Un réservoir de biodiversité soumis à des risques de dégradation

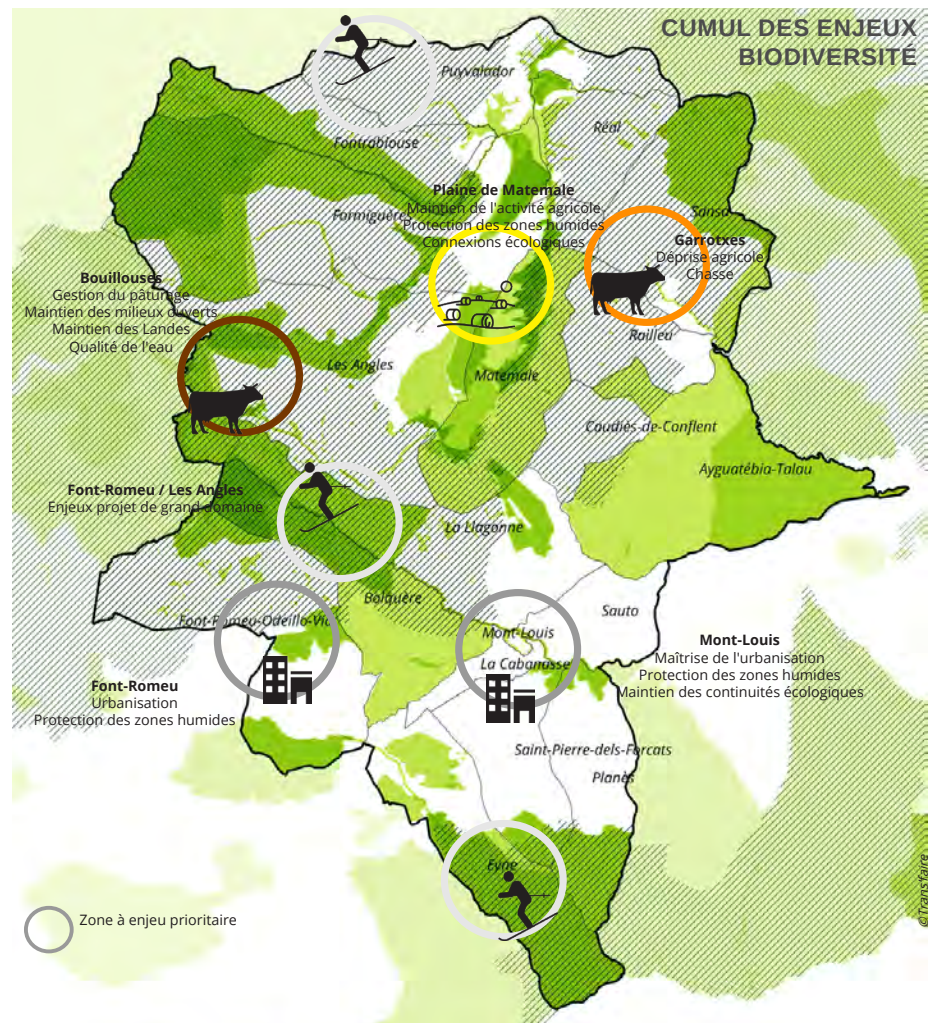
Le territoire constitue un **remarquable réservoir de biodiversité**, en lien notamment avec la diversité des milieux naturels : les espaces boisés, les zones d'altitude et les zones humides. Une grande richesse patrimoniale de la flore et de la faune est ainsi identifiée par des zonages réglementaires, dont la réserve naturelle de la vallée de l'Eyne ou les sites classés des Bouillouses et des Camporells.

Les fonctionnalités écologiques du territoire sont, de manière générale, menacées par les infrastructures de transports et touristiques, les activités de loisirs (ski, escalade, randonnée, ...), la déprise et l'évolution des pratiques agricoles, et l'extension de l'urbanisation. Un **site à enjeu prioritaire** est par ailleurs localisé à proximité de Mont-Louis, où se concentrent les corridors écologiques régionaux.

L'eau, des consommations à maîtriser

L'eau est très sollicitée, dans et hors du territoire, pour de nombreux usages : eau potable, hydroélectricité, neige de culture, irrigation agricole, loisirs. Le territoire du SCoT joue le rôle stratégique de « **Château d'eau** » pour les territoires en aval, nécessitant une gestion s'inscrivant dans un territoire élargi.

La ressource en eau assure aujourd'hui les différents besoins du territoire, les barrages et retenues permettant notamment de réguler les quantités d'eau présentes. Cette année 2017 a cependant été marquée par une réduction des capacités en raison de la sécheresse (possibilités de lâchers d'eau inférieures de 20 % par rapport aux années précédentes), influant sur le débit de l'Aude et ses usages en aval.



Enjeux pour le socle naturel:

- Comment préserver les milieux naturels les plus remarquables et gérer les espaces sensibles et les corridors écologiques ?
- Comment prendre en compte les sensibilités écologiques dans les différents aménagements ?
- Comment préserver la ressource en eau exceptionnelle du territoire et comment la gérer de façon optimale ?
- Comment prendre en compte les évolutions climatiques sur l'économie du territoire (activités touristiques hivernales) ?
- Comment intégrer les éventuelles incidences du changement climatique sur la biodiversité, la ressource en eau, les risques naturels ?

3. Le bâti : comment les hommes occupent ce territoire

Des extensions urbaines importantes sur les villages stations, qui modifient la perception des villages traditionnels

Les villages se sont développés jusqu'au XXe siècle au gré des besoins, en fonction du relief, de la rigueur du climat, de la présence d'un cours d'eau, de voies ou d'édifices particuliers. Les villages traditionnels sont caractérisés par des constructions groupées mais aérées par des jardins, au cœur de l'espace agricole, une **implantation tirant fortement parti de la topographie** (promontoire, versants de vallées, piémonts, fond de vallée), et un **rapport essentiel au grand paysage** (covisibilités des villages, situation de vigie).

Avec l'essor des stations de sport d'hiver, les villages stations ont connu des extensions urbaines importantes à la trame plus lâche, essentiellement à destination des résidences secondaires. Elles englobent aujourd'hui certains villages dans des nappes d'urbanisation très étendues (jusqu'à 3 km pour Les Angles et Bolquère), entraînant une perte de cohérence des silhouettes villageoises et favorisant l'usage de la voiture par l'éloignement du centre. Ce mouvement se poursuit, avec une **consommation d'espaces naturels et agricoles** prévue dans les documents d'urbanisme supérieure à celle de ces 10 dernières années.

Si la perception des villages est dans l'ensemble encore qualitative, **les nouvelles implantations en périphérie sont parfois moins soignées** et prennent moins en compte le cadre bâti et paysager : franges bâties brutales au contact des espaces agricoles et naturels, implantations d'activités non maîtrisées en entrée de villages, bâtiments isolés peu qualitatifs, absence de prise en compte des pentes et du climat, ... Le développement de formes urbaines moins intégrées à leur environnement peut contribuer à la banalisation des paysages urbanisés, et à la réduction de leur qualité.

Une juxtaposition des ensembles bâtis sans composition des espaces publics

Durant ces dernières décennies, le territoire connaît une **transformation marquée des formes urbaines** : lotissements, quartiers diffus de résidences secondaires, ensembles collectifs touristiques, se juxtaposent aux centres villageois sans forcément chercher à composer un ensemble cohérent, et leur étalement dans le territoire renforce la place de la voiture au détriment du piéton.

Un enjeu important repose par ailleurs sur la qualité des espaces publics et la place dévolue au piéton. Dans les stations de montagne, la voiture est très présente, à travers les larges voies et surtout de vastes espaces de stationnement minéralisés : comment diminuer son impact paysager et améliorer l'image et l'animation des cœurs de stations tout au long de l'année ? Faute de moyens, les espaces publics des villages mais aussi des stations sont par ailleurs pour la plupart délaissés voir en très mauvais état (Mont-Louis). **Les centres-bourgs font l'objet d'un déficit d'attractivité et d'animation**, qui peut nuire à la vie locale, aux commerces, au tourisme...



Les pentes urbanisées des Angles en limite de la plaine cultivée



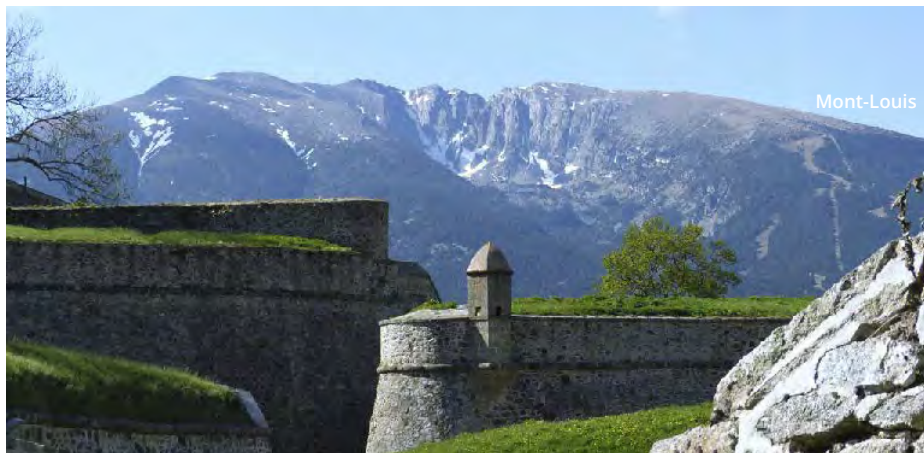
Le village de Réal, confortablement installé au pied des pentes du massif du Madres

Le patrimoine historique, culturel et immatériel

Le territoire présente un patrimoine **riche et varié** (patrimoine vernaculaire, patrimoine urbain, patrimoine des infrastructures, patrimoine religieux, patrimoine défensif, patrimoine touristique, patrimoine scientifique, patrimoine olympique) **mais disséminé et souvent méconnu**. Leur mise en réseau permettrait de mieux les identifier et de favoriser leur découverte par le public. C'est par ailleurs un enjeu essentiel pour le développement d'activités touristiques complémentaires à celles des stations de montagne.

La citadelle Vauban de Mont-Louis est un site exceptionnel, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce site est cependant insuffisamment valorisé : la ville est en pleine déprise et manque de moyen pour entretenir et valoriser ce patrimoine remarquable. Par ailleurs, le site UNESCO reste assez confidentiel sur le territoire, et ne constitue pas une polarité touristique suffisante au regard de sa qualité.

Le patrimoine bâti témoigne de l'adaptation des hommes à leur environnement : exploitation des matériaux fournis par le milieu naturel (pierre, ardoise, terre, fer, bois, ...), adaptation du bâti à la topographie et aux climats, aux modes de vie et usages sociaux (élevage, artisanat, ...). La valorisation du patrimoine bâti nécessite **le développement des savoirs faire locaux**, pour assurer des réhabilitations et de nouvelles constructions de qualité (formation, développement des filières locales...). Le manque de matériaux traditionnels (pierre sèche) peut également constituer un frein à ce réinvestissement.



Mont-Louis



La Llagonne

Enjeux sur le bâti :

- Comment maintenir la cohérence des villages et des bourgs et développer une urbanisation compacte et économe en foncier ?
- Comment maintenir la qualité des franges et des entrées de villages ?
- Comment améliorer la qualité et l'accessibilité des espaces publics dans les cœurs de village, les stations de montagne et les sites touristiques ?
- Comment créer une stratégie culturelle et patrimoniale autour du pôle de Mont-Louis UNESCO, et la diffuser sur l'ensemble du territoire ?
- Comment permettre la valorisation et la réhabilitation du patrimoine bâti, tout en l'adaptant aux besoins et ressources actuels ?
- Comment développer l'identité locale dans l'architecture contemporaine ?

4. Le cadre de vie : comment les hommes vivent sur ce territoire

Une armature territoriale structurée par l'économie touristique

L'armature territoriale traduit le fonctionnement du territoire en termes de répartition de la croissance démographique, des emplois, de l'offre de services et équipements. Bien que le territoire soit historiquement et géographiquement structurée autour de Mont-Louis, **la centralité réelle, économique et de notoriété, est à Font-Romeu** : la ville-station concentre une grande partie de la population, des emplois, des équipements, des services et des commerces, qui se répartissent mal sur le territoire du fait de sa position excentrée.

Le territoire présente un niveau d'équipements et de services correct au vu de sa taille et de sa population, mais leur **répartition montre un important déséquilibre entre les principales stations de montagne et certains villages du Capcir et des Garrotxes**. Ces derniers sont très dépendants des communes voisines, et donc de la desserte du territoire, mais également des services ambulants ou délocalisés grâce aux outils de communication (couverture numérique).

A partir de pôles urbains voire métropolitains extérieurs à la Communauté de communes (Bourg-Madame, Perpignan, ...), l'organisation du territoire montre ainsi une structure à plusieurs niveaux, se dirigeant vers le sud-est avec Font-Romeu comme tête de proue. **Des pôles relais se constituent autour de plusieurs communes**, témoignant d'une dynamique de regroupement intercommunal pour assurer une offre équitable à la population.

Une couverture commerciale satisfaisante, mais avec des « trous »

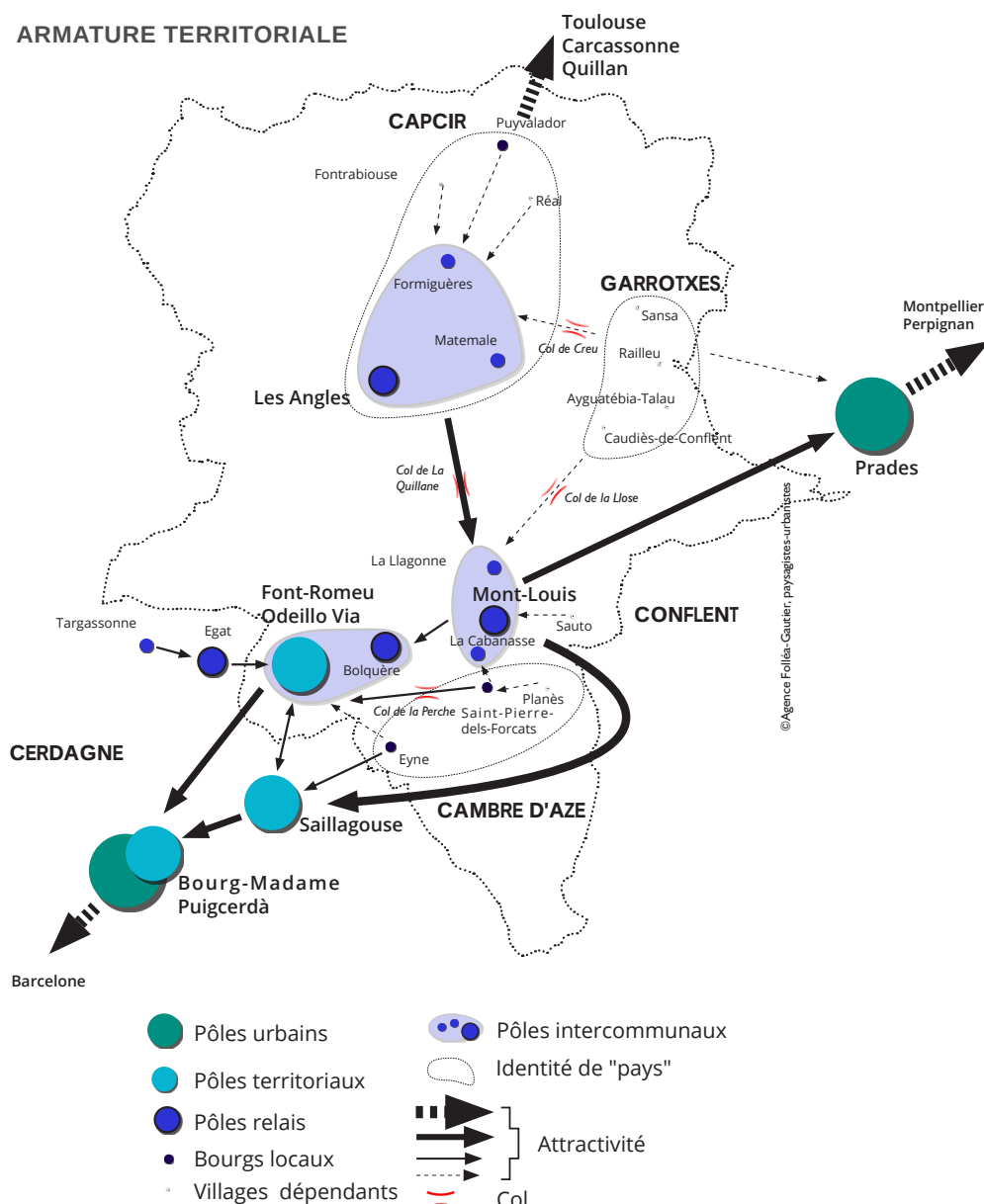
La polarité territoriale de Font-Romeu/Bolquère se ressent également sur la répartition des commerces : on y trouve les seules grandes surfaces du territoire. Par ailleurs, les supermarchés les plus fréquentés se trouvent en réalité en dehors du territoire : Egat, Bourg-Madame, Puigcerdà...

Le territoire montre néanmoins une **bonne couverture en commerces de proximité**, encore présents en centre-village (Formiguères, Les Angles) en lien avec l'importante population touristique.

La saisonnalité joue cependant un rôle, avec des fermetures dans les basses saisons, qui questionnent la coordination des commerçants afin de maintenir une offre à l'année.

Enfin, plusieurs villages situés loin des pôles touristiques sont totalement dépourvus de commerces, et reposent essentiellement sur les **formes alternatives de distribution** : commerce ambulant, multi-rural, dépôts, distribution à la demande...

ARMATURE TERRITORIALE



La population et le logement : un territoire marqué par la saisonnalité

La population permanente recensée (environ 6 000 habitants), est bien inférieure à la population résidente réelle, qui avoisine 10 à 12 000 habitants à l'année, population à prendre en compte pour l'élaboration du projet de SCoT. Au plus fort de la saison touristique, la population présente sur le territoire peut atteindre plus de 70 000 habitants.

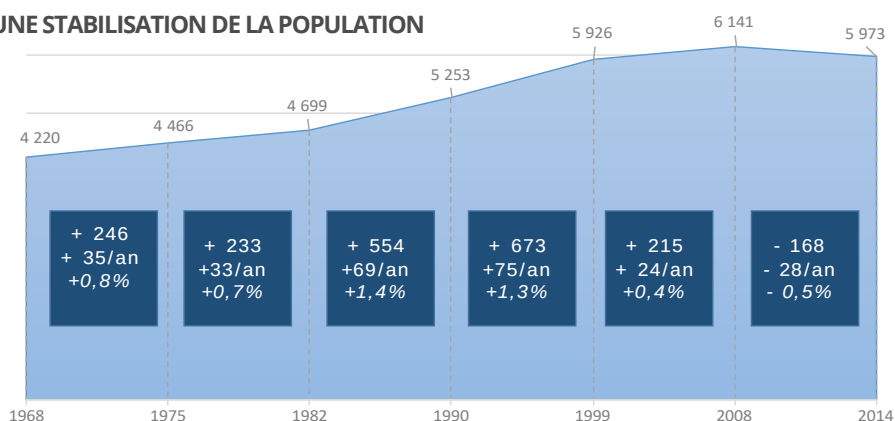
Longtemps remarquable, la dynamique démographique du territoire donne des signes de ralentissement : pour la première fois depuis longtemps, le territoire perd de la population, consécutivement à une diminution du nombre d'emplois (215 perdus entre 2008 et 2013). Cela peut également s'expliquer par la concurrence et la pression du marché immobilier, nourri par l'activité touristique, qui limite les possibilités de logements pour les habitants permanents. Les conditions d'accès à la propriété sur le territoire montrent ainsi des signes de tension (taux de propriétaires occupants le plus faible du département).

Très lié à la fréquentation touristique du territoire, l'habitat secondaire n'a cessé de progresser, tout en se renouvelant en permanence dans ses formes et ses prestations. Son impact en termes de consommation d'espace pose question. Ce parc concerne aujourd'hui quelques 16 000 logements sur le territoire, soit 5 fois plus que les logements mobilisés à l'année. Avec près de 72 000 lits offerts, les résidences secondaires constituent 89 % de l'offre de lits touristiques du territoire. Ancien, le parc de résidences secondaires nécessite aujourd'hui rénovation et restructuration pour s'adapter à la demande actuelle, limiter la transformation en « lits froids », asséoir la fréquentation touristique sur l'existant et ainsi freiner la construction de nouveaux programmes.

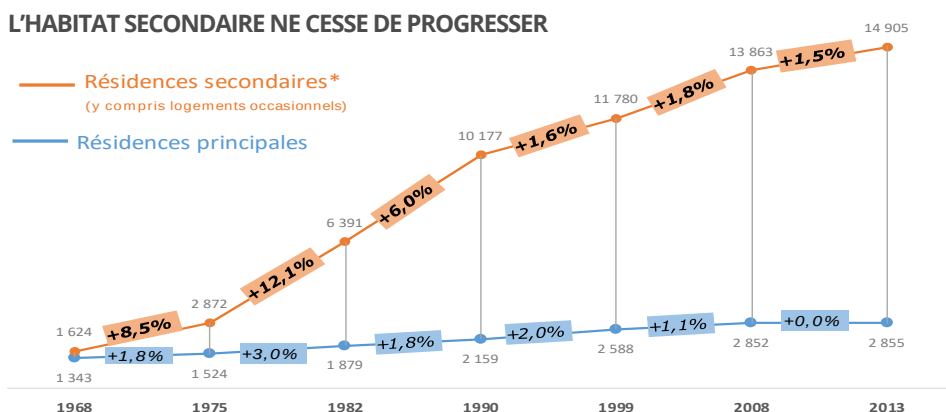
Enjeux sur l'armature territoriale et les logements

- Comment maintenir une offre de logements abordables ?
- Comment calibrer et qualifier l'offre de logements à hauteur des besoins : vieillissement de la population, desserrement des ménages, parcours résidentiels ?
- Comment réinvestir les programmes de résidences secondaires anciens, pour permettre la montée en gamme de l'offre du territoire ?
- Comment ajuster les nouveaux programmes de résidences secondaires par rapport aux attentes actuelles ?
- Comment rééquilibrer l'offre d'équipements et de services pour une meilleure desserte des populations permanentes (personnes âgées, jeunes, territoires isolés, ...)?
- Comment construire une complémentarité entre des bassins de vie très différents en termes d'équipements et de population, et faire vivre la solidarité territoriale ?
- Comment conforter la présence des commerces en centre-ville et encourager les formes de distribution innovantes dans les sites isolés ?

UNE STABILISATION DE LA POPULATION



L'HABITAT SECONDAIRE NE CESSE DE PROGRESSER



POPULATION
PERMANENTE
5 990



POPULATION
RÉSIDENTE
12 000



POPULATION EN
POINTE TOURISTIQUE
70 000



NOMBRE DE
LOGEMENTS
2 850



RÉSIDENCES
SECONDAIRES
15 000
89 % des lits touristiques

Des mobilités essentiellement basées sur la voiture individuelle

Le réseau routier s'articule autour de la RN116, depuis Perpignan et la vallée de la Têt vers la RN20 qui rejoint Bourg-Madame et Porté-Puymorens. La RD 118 et la RD618 permettent de desservir le territoire et notamment les stations de ski, accueillant un fort trafic durant les saisons touristiques. Territoire considéré comme isolé, voir enclavé en certains endroits (Garrotxes), **la voiture est ici le mode de transport de référence**, et très souvent la seule solution de déplacement possible.

Le bus à 1 € offre une desserte de la Communauté de communes sur les principaux axes, couplé au transport à la demande et à des navettes communales. **Le réseau de transport en commun n'est cependant pas adapté pour desservir certains pôles majeurs** du territoire et de ses environs : centre hospitalier de Puigcerda, cœurs de stations, ...

Le Train Jaune, ligne patrimoniale, est un TER permettant de relier la Cerdagne à la Plaine du Roussillon. Sa vocation est aujourd'hui essentiellement touristique. **L'intermodalité** au niveau des gares, avec les réseaux de transports en commun, liaisons douces, etc. vers les villages et les sites touristiques **est à renforcer sinon à créer**, pour remettre le Train Jaune au cœur de l'offre de transports collectifs du territoire.

L'offre de mobilité de proximité, initiée par les projets Rézo'Pouce, le Transport à la demande, ou le développement de pistes cyclables, est encore balbutiante, mais une dynamique est à l'œuvre qu'il convient de poursuivre.

Des risques naturels à prendre en compte, mais un territoire peu soumis aux risques technologiques et aux nuisances

De **nombreux risques naturels** peuvent advenir sur le territoire : risque mouvement et glissement de terrain (notamment sur les Garrotxes et la vallée de la Têt), risque avalanche (surtout Cambre d'Aze, Garrotxes), inondation, notamment en plaine (Matemale, Formiguères), risque incendie, peu présent mais accru dans les territoires difficiles d'accès (Haut-Confient et Garrotxes).

Concernant les risques technologiques et les nuisances, le territoire est relativement préservé du fait de son caractère peu industrialisé (risque de rupture de barrage pouvant toucher les communes situées le long des cours d'eau, et pollutions aux abords de la RN116).



Une couverture numérique à renforcer

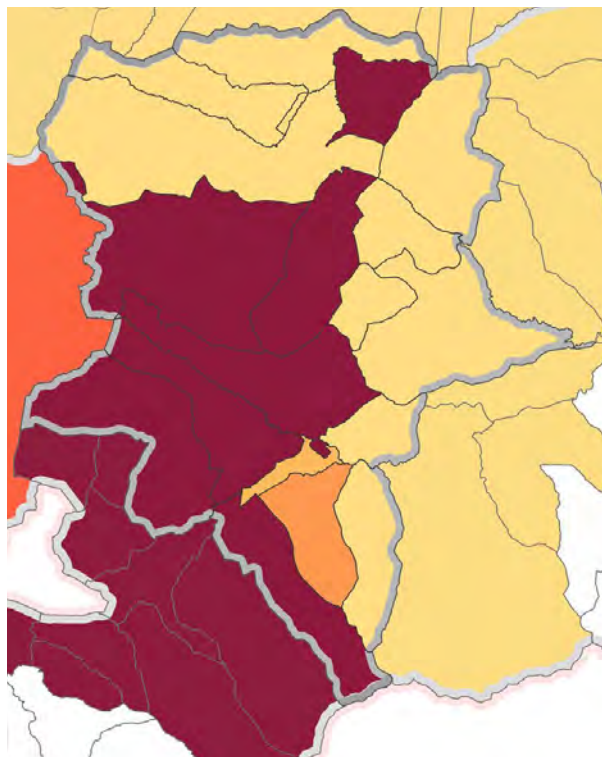
Dans les zones peu denses comme le territoire des Pyrénées Catalanes, l'intervention des acteurs publics est nécessaire pour attirer les opérateurs et renforcer la couverture internet et mobile du territoire : le SCoT permet de mener une stratégie à l'échelle du territoire pour le développement des infrastructures numériques, en hiérarchisant les priorités.

Le premier enjeu concerne le **déploiement de l'internet mobile sur l'ensemble des zones encore peu connectées** (zones blanches du

Capcir et des Garrotxes), et notamment les centres-bourgs : une couverture généralisée en 3G/Haut débit permettrait a minima une connexion internet par wifi stable sans passer par les réseaux « câblés » (fibre, ADSL).

Le développement de la **connexion à la fibre dans les stations de montagne** constitue le second enjeu, à la fois pour s'adapter aux besoins de la clientèle à l'ère du tout numérique, mais aussi pour les habitants du territoire : entreprises, services publics, populations, sont majoritairement situés dans ces communes.

PART DU TERRITOIRE COUVERT PAR AU MOINS UN OPÉRATEUR EN 4G



0 100 %
source : ARCEP

Un fort potentiel en énergies renouvelables, une gestion des déchets et des réseaux à renforcer

Il est à noter que le territoire de la Communauté de communes est **exemplaire en termes d'usage des énergies renouvelables** : elles représentent 33 % des sources d'énergies utilisées, contre seulement 9,4% à l'échelle nationale. L'hydroélectricité est la ressource historique et représente 72 % des énergies renouvelables utilisées sur le territoire. Elle est suivie par le bois-énergie (28% des ENR).

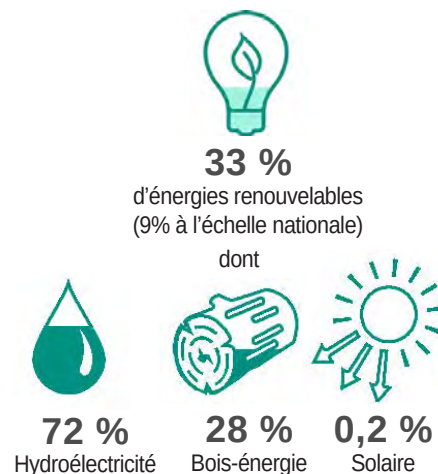
Un riche potentiel reste à exploiter sur les **énergies solaires** : avec 2 500 h d'ensoleillement par an, et une tradition d'innovation (four solaire, murs Trombe), cette ressource représente pourtant moins de 0,2 % des ENR consommées sur le territoire, et moins de 0,006 % des énergies totales. Ce potentiel est à investir dans l'optique de renforcer l'autonomie énergétique du territoire, et développer à terme un territoire à énergie positive (TEPOS).

Dans la même optique, il s'agit de **réduire les consommations énergétiques**. Elles sont ici principalement issues de l'habitat et des transports : le territoire est particulièrement vulnérable en raison de l'âge du parc de logements (chauffage, isolation) (consommation de 17,5 MWh/hab) et de la forte dépendance à la voiture individuelle (8,1 MWh/an/ habitant, dont 49% pour les déplacements de véhicules particuliers). A noter que **l'empreinte carbone des touristes** (résidences secondaires, accès au territoire, aménagements de loisirs spécifiques, ...) représente ¾ de l'empreinte totale du territoire.

La gestion des déchets est aujourd'hui **bien structurée sur le territoire** (dimensionnement suffisant, ambassadeur de tri) et le développement récent des **points d'apport volontaire** a permis de renforcer son efficacité, notamment pour le tri sélectif.

Enfin, concernant la gestion des réseaux (eau, énergie, assainissement), le territoire est relativement bien desservi, et absorbe notamment les variations de population saisonnières. Mais **certains réseaux sont aujourd'hui vétustes**, et des problèmes peuvent par ailleurs venir du surdimensionnement des installations durant la basse saison.

CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE



Enjeux sur les mobilités, l'énergie, les réseaux, les risques et la couverture numérique

- Comment développer des alternatives à l'usage de la voiture individuelle et offrir une offre de transports pour tous les usagers (touristes, personnes isolées, jeunes, personnes âgées)?
- Comment renforcer l'intermodalité et la coordination des transports en commun, notamment autour des gares du Train Jaune ?
- Comment renforcer l'autonomie énergétique du territoire et développer les ressources locales ?
- Comment réduire les consommations énergétiques liées au logement et au transport?
- Comment réduire la vulnérabilité des populations aux risques naturels et technologiques touchant le territoire ?
- Comment choisir les futures zones de développement en lien avec les sensibilités identifiées ?
- Comment réduire la fracture numérique du territoire et renforcer son attractivité ?

5. L'économie, une prospérité durement acquise, un avenir incertain

Une économie dépendante de la qualité du territoire

Avec un taux d'activité relativement élevé (100 emplois pour 170 habitants) et un taux de chômage faible (8%, contre 13,9 % dans les Pyrénées-Orientales), **l'activité économique présente un visage globalement positif**. Une baisse des emplois est cependant constatée ces dernières années, en lien avec la diminution de population. Le territoire montre par ailleurs un déséquilibre entre les bassins de vie, **le pôle d'emploi majeur étant situé en Haute-Cerdagne** (52,7 % des emplois).

La vocation économique du territoire est résolument tournée vers les activités de loisirs sportifs et de « bien-être ». Le tourisme représente 50% des emplois salariés directs (hôtellerie, restauration, loisirs, remontées mécaniques) auxquels s'ajoutent de nombreux emplois liés aux commerces et services qui en dépendent fortement (en tout 70%). La sphère productive (industrie, agriculture, ...) est ici exceptionnellement faible (5%).

On constate ainsi l'importance qu'a la qualité du territoire dans la base économique et la pérennité des emplois (tourisme, pôle santé-sport, mais aussi sphère productive avec l'agriculture, la forêt, le BTP ...): il s'agit d'un capital exceptionnel, non marchand, qu'il convient de préserver.

Une autre source d'emplois majeur est le public (32,6 % des emplois) : le territoire concentre en effet d'importantes institutions, notamment liées au sport (CNEC, CNRS, CNEA-CREPS, établissements scolaires), et développe une économie touristique essentiellement gérée par les communes ou en délégation de service public.

Le foncier d'entreprises, avec deux zones d'activités sur le territoire (Font-Romeu et Matemale) et plusieurs zones artisanales, est suffisamment dimensionné. Il s'agit désormais de faciliter l'installation d'entreprises par le développement de services spécifiques : couverture numérique, assistance à la micro-entreprise, création d'espaces de « coworking » ou « fablab »...

Le moteur touristique

L'économie de la neige représente la première ressource économique du territoire (125 M€ en incluant les retombées, 1000 emplois directs). Dans un périmètre peu étendu, aux paysages splendides et au climat particulièrement agréable, cinq domaines de ski alpin et dix de ski nordique offrent une grande diversité de

paysages et de pratiques, ce qui constitue un fait unique dans les Pyrénées françaises.

Or, **cette activité vitale est en difficulté**, du fait de la diminution de l'enneigement, de l'évolution de la clientèle, de l'obsolescence de certains produits immobiliers de tourisme et de la concurrence des stations espagnoles.

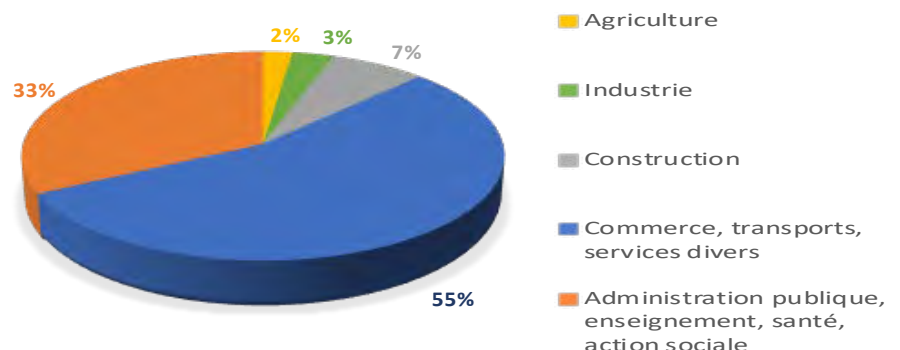
L'investissement dans la neige de culture permet pour l'instant de limiter l'impact du réchauffement climatique, mais d'autres ressources doivent être mobilisées pour **pérenniser l'activité de la neige** à l'échelle de la Communauté de communes : construction et communication autour d'une destination globale, montée en gamme des équipements et hébergements, consolidation et modernisation des domaines skiables, projets résidentiels... Le SCoT joue notamment un rôle pour ces deux dernières à travers la définition d'**Unités touristiques nouvelles structurantes (UTN)**, qui doivent

permettre le développement des aménagements touristiques tout en préservant les paysages remarquables et les espaces naturels qui font la qualité première du territoire.

En parallèle, la consolidation de l'activité touristique passe par **la diversification de l'offre, et l'élargissement de la clientèle**. Le territoire possède le potentiel pour développer l'activité touristique tout au long de l'année, une large gamme d'activités en dehors des sports d'hiver est possible : tourisme culturel et naturel, randonnée, climatisme/balnéothérapie, sports, chasse, pêche, agritourisme, etc.



RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ (2012)



Un univers agro-pastoral en équilibre fragile

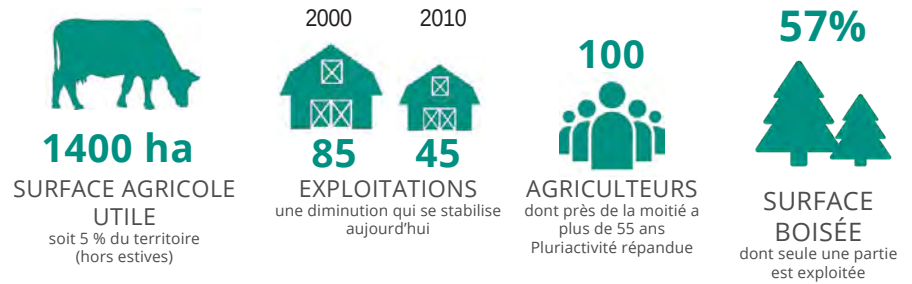
Longtemps les principales ressources du territoire, l'**agro-pastoralisme** et la **silviculture** ont façonné les paysages soignés des plaines d'altitude et des pentes boisées.

La **déprise agricole** de ces 50 dernières années a vu le nombre d'exploitants diminuer de façon drastique, livrant une partie des terres, parcours pastoraux et structures agricoles à la friche (terrasses des villages des Garrotxes, bocage, espaces intermédiaires des parcours d'élevage, ...). Des activités complémentaires sont à développer ou renforcer **pour poursuivre l'entretien des paysages et des milieux** (on peut noter le rôle de la chasse permettant la régulation de la faune sauvage et la préservation des terres pastorales). La **pression de l'urbanisation** se fait par ailleurs sentir sur les terres les plus accessibles (plaines et pentes douces, abords des villages), qui sont souvent également les plus productives (terrains mécanisables), nécessitant une protection stricte pour le maintien d'une activité identitaire. C'est enfin et surtout les **exploitations agricoles** encore présentes qu'il s'agit de soutenir, face à des difficultés de reprise, de maintien près des zones urbanisées, d'accès au foncier, ...

L'activité agricole est cependant aujourd'hui stabilisée, et connaît un **nouveau dynamisme, notamment lié au tourisme** : circuits courts, agro-tourisme, plantes aromatiques et médicinales, cultures à forte valeur ajoutées (biologique, produits du terroir, ...). Des besoins en termes d'infrastructures et d'aides spécifiques sont à prendre en compte.

Avec **57 % de forêts**, le territoire possède une ressource notable dont l'exploitation s'organise sur le long terme. La gestion sylvicole est aujourd'hui optimisée dans les parcelles publiques, et en cours de structuration dans les parcelles privées (Charte forestière des Garrotxes). La demande est en hausse, notamment grâce au développement du **bois-énergie** et la **labellisation du pin à crochet** pour la construction.

Pour permettre la valorisation de son potentiel forestier, les besoins du territoire portent surtout sur l'**amélioration de la desserte** pour les exploitants (routes peu accessibles, limitation du tonnage), la **poursuite de l'animation foncière** en forêt privée, et la **consolidation des filières aval** (plateformes de séchage et de stockage insuffisantes sur le territoire, une seule scierie sur le territoire).



Enjeux sur l'économie

- Comment consolider les atouts économiques du territoire et poursuivre la diversification ?
- Comment amplifier l'engagement des collectivités et des organismes professionnels en faveur de la création économique ?
- Comment pérenniser les activités des stations de sport d'hiver face aux difficultés économiques et au changement climatique ?
- Comment poursuivre la diversification des activités touristiques pour allonger la saison et élargir la clientèle ?
- Comment construire une destination touristique à l'échelle du territoire en valorisant sa qualité et la diversité de son offre touristique ?
- Comment soutenir l'activité agricole, garante de la qualité des paysages du territoire, notamment à proximité des villages ?
- Comment faciliter et renforcer l'exploitation sylvicole et élargir ses débouchés ?



La préservation des **PAYSAGES ET ESPACES NATURELS** REMARQUABLES



La préservation d'une **QUALITÉ ARCHITECTURALE ET URBAINE** au travers d'un bâti plus compact



La consolidation des **STATIONS DE MONTAGNE** et la diversification de l'économie



La recherche de **VOCATIONS COMPLÉMENTAIRES** entre les bassins de vie



La réhabilitation des **SITES DÉGRADÉS**



La reconquête et la revalorisation de l'**HABITAT ANCIEN** et l'adaptation des **SAVOIRS-FAIRES LOCAUX**



Le soutien des **EXPLOITATIONS AGRICOLES** et la consolidation de la **FILIÈRE BOIS**



L'optimisation des **MOBILITÉS** en fonction des lieux de vie (intermodalité, desserte, Train Jaune)



La cohabitation de la **TRAME ÉCOLOGIQUE** avec les espaces aménagés à des fins touristiques



L'exemplarité pour un territoire à **ÉNERGIE POSITIVE**

Glossaire

Armature territoriale_

Ensemble hiérarchisé des pôles habités au sein d'un espace donné (pôles urbains, pôles territoriaux, pôles relais, bourgs locaux, villages dépendants, pôles intercommunaux). Elle traduit le fonctionnement du territoire en termes de répartition de la croissance démographique, des emplois, de l'offre de services et d'équipements.

Pôles urbains_

Communes possédant une aire d'attractivité élargie, accueillant de grandes surfaces commerciales, des services et équipements régionaux et départementaux, de nombreux emplois, ...

Pôles territoriaux_

Pôles d'emplois et de population bénéficiant de commerces variés et d'équipements locaux.

Pôles relais_

Pôles d'emplois et de population à forte attractivité touristique bénéficiant de commerces de proximité et d'équipements intercommunaux.

Pôles intercommunaux_

Répartition d'équipements et de services sur plusieurs communes.

Trame verte et bleue_

Réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques contribuant à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces ainsi qu'au bon état écologique des masses d'eau.

Réservoir de biodiversité_

Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement (espaces naturels, espaces protégés, cours d'eau, zones humides...).

Corridor écologique_

Connexions écologiques entre les réservoirs de biodiversité offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie (haies, ripisylves, mares, bosquets...).

Sensibilité écologique_

Vulnérabilité des habitats et espèces à protéger aux pressions d'origine humaine (aménagements, activités, pollution, dérangement de la faune, ...).

Énergies renouvelables_

Sources d'énergie que la nature constitue ou reconstitue plus rapidement que l'être humain ne les utilise.

Surface agricole utile (SAU)_

Surface agricole composée des terres arables (grandes cultures, cultures maraîchères, prairies artificielles, surfaces en jachère), des surfaces toujours en herbes (prairies permanentes), des cultures pérennes (vignes, vergers). Cette mesure (effectuée par l'AGRESTE) ne prend en compte que les parcelles des exploitations, et n'intègre donc pas une grande partie des estives et parcours situés dans les forêts domaniales et les espaces naturels.

Unités touristiques nouvelles_

Toute opération de développement touristique effectuée en zone de montagne (remontée mécanique, extension de domaine skiable, hébergements et équipements touristiques, ...) et contribuant aux performances socio-économiques de l'espace montagnard.

